

SIAEP DES AVALOIRS

Communes de : St Cyr-en-Pail, St Aignan de Couptrain, Les Chapelles, Couptrain, Javron, Neuilly-le-Vendin, Madré, La Pallu, Lignières Orgères, St Calais-du-désert, St Samson, Pré en Pail, St Julien-du-Terroux, La Baroche-Gondouin, Thuboeuf

Siège Social : La Madeleine 53250 ST AIGNAN DE COUPTRAIN

TELEPHONE : 02 43 03 85 29 FAX : 02 43 04 35 73

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 7 décembre 2021

Convocation du : 26 novembre 2021

Membres en exercice : 14

Membres présents : 13

Votants : 13

Président : MR LECOURT JEAN-LUC

Présents : MR HARTOUT PETER, MR GUILMEAU HENRI, MR LECOURT JEAN-LUC, MR GERARD MICHEL, MR DUPLAINE LOIC, MR BAYEL JEAN-CLAUDE, MR LEBLANC SYLVAIN, MR CHAUVEAU DAVY, MR GESLAIN DENIS, MR MAUNOURY REMY, MR DAVOUST DOMINIQUE, MR ESNAULT MARCEL, MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE

Absents Excusés : MME CONNEAU MARIE

Secrétaire de séance : MR GERARD MICHEL

CS2021-044 Suppression du poste d'agent de maîtrise

Vu l'arrêté n°14-2021 portant sur la radiation des cadres pour mise à la retraite d'un fonctionnaire CNRACL de Mr Launay Gilbert, en qualité d'agent de maîtrise au 01 juillet 2021 à raison de 35 heures hebdomadaires.

Sur proposition de Monsieur le Président,

Le Comité syndical, à l'unanimité des présents,

- **Décide** de supprimer au 01 juillet 2021, le poste de secrétaire d'agent de maîtrise à raison de 35H hebdomadaires, objet de la délibération ci-dessus énoncée et de l'arrêté du 16/04/2021,
- **Charge** Monsieur le Président de prendre les arrêtés réglementaires, à la suite de l'avis de la commission technique paritaire et à l'acceptation

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 8 décembre 2021.

Le Président,
J.-L. LECOURT

